

Bulletin Quotidien

QUOTIDIEN
D'INFORMATION
DOCUMENTATION
ET PROSPECTIVE

CRÉÉ EN SEPTEMBRE 1944 SOUS LE TITRE « INDEX QUOTIDIEN DE LA PRESSE FRANÇAISE »

Lundi 12 janvier 2015 – 42^{ème} année – N° 10520

Le n° (HT) 26 €

Tarifs d'abonnement (HT) : 1 an : 4 850 € – 6 mois : 2 670 € – 3 mois : 1 470 €

SOMMAIRE

**NOUS SOMMES
CHARLIE**

VINGT-QUATRE HEURES 3

EVENEMENTS ET PERSPECTIVES

Plus grande mobilisation jamais recensée en France pour rendre hommage aux victimes des attentats 5

La lutte contre le terrorisme sera au cœur du Conseil européen du 12 février et d'un sommet international le 18 février 7

Les trois jours d'actes terroristes ont pris fin vendredi soir lors d'un double assaut 9

Entrée en vigueur de nouvelles règles sur la reconnaissance et l'exécution des décisions de justice au sein de l'Union européenne 11

LES FEMMES, LES HOMMES ET LES POUVOIRS

M. Alain LE ROY, conseiller référendaire à la Cour des comptes, ancien ambassadeur à Rome, va se voir confier le secrétariat général exécutif du Service européen pour l'action extérieure 12

M. Maros SEFCOVIC, vice-président de la Commission européenne chargé de l'Union de l'énergie, a constitué son cabinet 13

Mme Florence JEANBLANC-RISLER, chef du service économique régional à Tokyo, est nommée ambassadrice en Nouvelle-Zélande 14

M. Jean-Marie LE PEN a annoncé officiellement sa candidature comme tête de liste du Front national aux élections régionales pour la région Provence-Alpes-Côte d'Azur 15

M. Nicolas CHAPUIS, ministre plénipotentiaire, directeur des systèmes d'information à la direction générale de l'administration et de la modernisation du Quai d'Orsay, ancien préfet des Hautes-Alpes, ancien ambassadeur en Mongolie, est nommé ambassadeur au Canada 15

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE PRESSE  Fondateur : Georges BÉRARD-QUÉLIN
13 AV. DE L'OPÉRA 75039 PARIS CEDEX 01 - TÉLÉPHONE : 01 40 15 17 89 - TÉLÉCOPIE : 01 40 15 17 15
Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse : 1015 I 80094 - ISSN : 0766-5849 - www.SGPresse.fr

SANS COMMENTAIRES... ET SOUS TOUTES RESERVES

♦ **MIGAUD / Services publics** : Le premier président de la Cour des comptes Didier MIGAUD a fait un constat sévère vendredi de la piètre qualité selon lui des services publics en France en comparaison des sommes investies ou de la situation dans d'autres pays riches. "Que constatons-nous dans nos travaux ? C'est que malgré un niveau plus élevé qu'ailleurs de dépenses publiques, les résultats ne sont pas nécessairement au rendez-vous", a déclaré M. MIGAUD lors d'Assises du droit et de la compétitivité organisées par le Club des juristes et l'institut Montaigne. "J'ai trop souvent l'occasion de m'étonner de ce qui ressemble à une forme d'indifférence dans notre pays vis-à-vis des faibles performances de notre action publique et de nos politiques publiques au regard des crédits que nous y consacrons", a-t-il déploré devant un grand amphithéâtre comble de l'Université Panthéon-Assas. Rappelant que les dépenses publiques hors crédits d'impôts représentent environ 57 % du produit intérieur brut dont près de la moitié (43 %) concernent la protection sociale, M. MIGAUD a souligné que les Français étaient "en droit de s'interroger sur l'utilisation qui est faite de ces deniers publics". "Dans un contexte où nos finances publiques sont dégradées, nos concitoyens expriment très souvent une crainte", a-t-il ajouté, disant recevoir de "nombreux courriers". "Nous restons parmi les tout premiers pays de l'OCDE pour le niveau de la dépense publique rapportée à la richesse nationale, nous ne sommes que trop rarement parmi les premiers lorsque les résultats sont mesurés : par exemple les politiques de formation professionnelle, par exemple l'éducation, par exemple le logement, par exemple les aides aux entreprises : je pourrais multiplier les exemples", a-t-il déclaré. "Il faut garder à l'esprit que derrière chaque euro mal dépensé se trouvent des personnes qui ne veulent pas obligatoirement que s'épuise cette ressource et (qui) interviennent auprès de leurs élus pour qu'(elle) continue bien évidemment d'être dispensée", a affirmé M. MIGAUD, qui a par ailleurs contré l'argument selon lequel les dépenses d'investissement seraient par nature vertueuses. "Les investissements ne sont pas vertueux quand il y a des doublons entre les administrations de l'Etat, entre l'Etat et les collectivités, ou entre les collectivités territoriales elles-mêmes", a-t-il dit, en citant les exemples de "stations d'épuration très proches l'une de l'autre ou de deux gares de TGV à quelques kilomètres de distance".

♦ **Une du "Point" / VALLS** : Le Premier ministre Manuel VALLS n'a pas caché, samedi lors de la présentation de ses vœux à Evry, son "dégoût" à propos de la publication en Une du "Point" de la photo de l'exécution d'un policier par les auteurs de l'attentat contre "Charlie Hebdo". Auparavant, le ministre de l'Intérieur Bernard CAZENEUVE avait dénoncé une "atteinte à la mémoire d'un policier disparu dans l'exercice courageux de ses fonctions" par la publication de cette "photographie particulièrement révoltante". "C'est précisément parce qu'elle est révoltante, que c'est un lâche assassinat d'un policier qui défendait, non seulement son pays, mais la liberté d'expression, qu'il ne faut pas l'occulter", a réagi le directeur de la publication du "Point" Etienne GERNELLE. "La critique est légitime, moi je pense qu'il fallait le faire. D'ailleurs, le New York Times l'a fait aussi en publiant l'image à la Une sur une taille beaucoup plus grosse", a-t-il relevé.

♦ **CSA / prises d'otages** : Le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) a demandé vendredi, au moment où se déroulaient deux prises d'otages simultanées, aux télévisions et aux radios d'"agir avec le plus grand discernement, dans le double objectif d'assurer la sécurité de leurs équipes et de permettre aux forces de l'ordre de remplir leur mission avec toute l'efficacité requise", après l'attentat contre Charlie Hebdo. Ce message est un "principe de précaution" dans le contexte actuel et "ne cible pas de médias en particulier", a-t-on précisé, alors que des critiques sur la couverture par les médias des prises d'otages circulaient sur les réseaux sociaux. Précisons aussi que le Premier ministre Manuel VALLS a également appelé jeudi les médias à se montrer "particulièrement prudents" de façon à ne pas nuire à l'enquête en cours et que la Police nationale demandé régulièrement aux internautes, via son compte Twitter, de ne pas perturber "le travail des policiers enquêteurs en diffusant de fausses informations ou #rumeurs".